

Objet :
Saisine 12-: « Pêche de loisir »

Issy-les Moulineaux, le 11 DEC. 2012

Directrice des Pêches
Maritimes et de l'Aquaculture

75349 – Paris SP07

président directeur général

Réf : Ifremer/PDG/AB/2012 - N°251

Affaire suivie par Ronan Le Goff et Harold Levrel

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Établissement public à caractère
industriel et commercial

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21
<http://www.ifremer.fr>

Madame la Directrice,

En réponse à votre courrier daté du 29 août dernier (reçu le 21 septembre), j'ai bien pris note de votre souhait d'un renforcement de l'implication de l'Ifremer au sein des groupes de travail chargés de la mise en application de la charte pour une pêche maritime de loisir éco-responsable, dont l'Ifremer n'est pas signataire.

La nomination récente de Ronan Le Goff comme coordinateur des actions de l'Institut sur la pêche récréative (avec Harold Levrel) va faciliter les contributions à ces groupes de travail, et, plus largement, à tout projet de recherche ou de suivi que vous souhaiteriez pouvoir initier sur la problématique de la pêche de loisir, dans le cadre d'un conventionnement qu'il conviendra de formaliser.

En ce qui concerne les cinq questions sur lesquelles vous nous interrogez, certaines dépassent le domaine de compétence de l'Institut. C'est notamment le cas de la définition de la « table familiale » ou des modalités de partage de la ressource ou de l'accès. La note jointe ne répond donc qu'aux questions pour lesquelles l'Ifremer possède une expertise. Elle présente une synthèse des connaissances relatives à la pêche de loisir, puis liste les mesures de gestion ou d'encadrement de l'activité de pêche maritime de loisir envisageables, en fonction des objectifs de gestion décidés.

Cette note pourrait fournir aux groupes de travail que vous coordonnez des éléments de réflexion pour les aider à mener à bien leurs travaux pour une pêche de loisir éco-responsable.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose de mettre cette note sur le site internet de l'Institut.

Conformément aux engagements de son contrat quadriennal concernant le suivi de la satisfaction des commanditaires d'expertises, et vous demande de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation jointe à cet envoi.

En souhaitant que ces éléments répondent à vos attentes, je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de mes respectueux hommages.

président directeur général

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Établissement public à caractère
industriel et commercial

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368

APE 7219Z

SIRET 330 715 368 00297

TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00

télécopie 33 (0)1 46 48 21 21

<http://www.ifremer.fr>

Président-Directeur-Général

PJ. Rapport d'expertise
Questionnaire d'évaluation

Objet :
Saisine 12-: « Pêche de loisir »

Issy-les Moulineaux, le 11 DEC. 2012

Directeur de l'Eau et de la
Biodiversité

le président directeur général

92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Réf : Ifremer/PDG/AB/2012 - N°251

Affaire suivie par Ronan Le Goff et Harold Levrel

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Établissement public à caractère
industriel et commercial

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier daté du 29 août dernier (reçu le 21 septembre), j'ai bien pris note de votre souhait d'un renforcement de l'implication de l'Ifremer au sein des groupes de travail chargés de la mise en application de la charte pour une pêche maritime de loisir éco-responsable, dont l'Ifremer n'est pas signataire.

La nomination récente de Ronan Le Goff comme coordinateur des actions de l'Institut sur la pêche récréative (avec Harold Levrel) va faciliter les contributions à ces groupes de travail, et, plus largement, à tout projet de recherche ou de suivi que vous souhaiteriez pouvoir initier sur la problématique de la pêche de loisir, dans le cadre d'un conventionnement qu'il conviendra de formaliser.

En ce qui concerne les cinq questions sur lesquelles vous nous interrogez, certaines dépassent le domaine de compétence de l'Institut. C'est notamment le cas de la définition de la « table familiale » ou des modalités de partage de la ressource ou de l'accès. La note jointe ne répond donc qu'aux questions pour lesquelles l'Ifremer possède une expertise. Elle présente une synthèse des connaissances relatives à la pêche de loisir, puis liste les mesures de gestion ou d'encadrement de l'activité de pêche maritime de loisir envisageables, en fonction des objectifs de gestion décidés.

Cette note pourrait fournir aux groupes de travail que vous coordonnez des éléments de réflexion pour les aider à mener à bien leurs travaux pour une pêche de loisir éco-responsable.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose de mettre cette note sur le site internet de l'Institut.

Conformément aux engagements de son contrat quadriennal concernant le suivi de la satisfaction des commanditaires d'expertises, je vous demande de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation jointe à cet envoi.

En souhaitant que ces éléments répondent à vos attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

le président directeur général

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Établissement public à caractère
industriel et commercial

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21
<http://www.ifremer.fr>

Président-Directeur-Général

PJ. Rapport d'expertise
Questionnaire d'évaluation